

COMMUNIQUE

La Direction Générale de l'IPS-CGRAE porte à la connaissance de ses assurés sociaux et de l'opinion publique que ce jour, mercredi 14 mars 2018, à 08h30, un départ de feu a été constaté dans les locaux de son siège.

Conformément aux règles de sécurité en vigueur dans l'Institution, les assurés sociaux présents et le personnel ont été, immédiatement, évacués et le Groupement des Sapeurs Pompier Militaires (GSPM), mobilisé, a circonscrit l'incendie à 09h30.

L'IPS-CGRAE tient à rassurer les assurés sociaux de la préservation des acquis, droits et dossiers. Le fonctionnement normal de l'Institution reprendra dans les 24h et les usagers de l'IPS-CGRAE pourront, de nouveau accéder aux locaux de l'Institution.

Tout en s'excusant du désagrément occasionné, l'IPS-CGRAE rassure ses assurés sociaux et partenaires du rétablissement de ses activités dès aujourd'hui, jeudi 15 mars 2018, à 07h30mn, au siège de l'Institution.

Il convient de relever qu'à l'exception de l'Agence Principale du Plateau, toutes les autres agences de l'IPS-CGRAE continuent de fonctionner normalement.

La Direction Générale